
Céline devant le mensonge du siècle (suite)

par Robert Faurisson

Le Bulletin célinien, n.4, 4^e trimestre 1982, p.5-6.

Suite à l'article qu'il a publié dans notre précédent numéro, le professeur Robert Faurisson nous envoie la précision suivante. Dans le prochain numéro, nous publierons une réponse à cet article due à Annie Montaux, professeur-assistant à l'Université Nehru de New Delhi.

Dans le *Bulletin célinien* n°3 (3^e trimestre 1982), j'écrivais à la page 4:

"Je ne me rappelle pas avoir rencontré jusqu'ici sous la plume de Céline une allusion au formidable tabou des "chambres à gaz" homicides. " Et je croyais que Céline en avait parlé pour la première et la dernière fois dans sa lettre du 30 décembre 1960 adressée à son ami allemand H.Bickler. Or, des lecteurs me font savoir que le sujet avait déjà été abordé par Céline dans certaines de ses lettres adressées dix ans plus tôt à Albert [Paraz](#). Ces lecteurs me signalent à juste titre les pages 312 et 320 du 6^e des *Cahiers Céline (Lettres à Albert Paraz, 1947-1957)*, édition établie et annotée par Jean-Paul Louis, NRF, Gallimard, 469p., 1980).

A la page 312 se lit la lettre du 15 [mars 1951], dont voici le premier alinéa:

Oh mon vieux je prends pas du tout votre lettre contre les chambres à gaz à la légère! C'est du Donquichottisme foutrement magnifique! En saloperie d'égoïste, pensant bien à moi si je retournais en France et qu'on m'assassine-- (recta!) mon meurtrier acquitté dans les bravos! aurait pour grande excuse les chambres à gaz! alors? Si je suis dans le coup! Tu causes !

A la page 320 se lit la lettre du 6 [avril 1951], dont voici la dernière ligne où Céline affecte d'entendre les cris hystériques du célèbre Bernard Lecache de la LICA (aujourd'hui devenue LICRA):

"On vous l'avait bien dit! assassins!" fours à gaz! etc--

Mais c'est à la page 276 que se découvre le plus pertinent commentaire de Céline sur les prétendues "chambres à gaz " homicides d'Hitler. En effet, à la fin de cette lettre du 28 [novembre 1950], il écrit à propos de l'auteur du *Mensonge d'Ulysse*, livre où [Rassinier](#) commence tout juste à mettre en doute la réalité de ces abattoirs humains:

[Rassinier](#) est certainement un honnête homme... il ne va pas te compromettre plus outre... dans ton état! Ca suffit! Son livre se vend-il? Est il content du système **direct** [de vente]? Son livre, admirable, va faire gd bruit-- QUAND MEME Il tend à faire douter de la magique chambre à gaz! ce n'est pas peu! Tout un monde de haine va être forcé de glapir à l'Iconoclaste! C'était tout la chambre à gaz! Ca permettait TOUT! Il faut que le diable trouve autre chose... Oh je suis bien tranquille!

Ainsi donc, dès 1950, l'intuition de Céline lui inspirait de sérieux doutes quant à la réalité matérielle des "chambres à gaz" homicides d'Hitler. Dès 1950, il analysait parfaitement le caractère spécifique de ce mensonge: ce mensonge est "TOUT" en ce qu'il permet d'accréditer que la somme entière des horreurs infligées à l'Allemagne, au Japon et à leurs alliés ne peut en aucun cas atteindre l'horreur de ces massacres concertés dans des abattoirs humains; ce mensonge est "TOUT" en ce qu'il accrédite un autre mensonge, celui du "génocide", car sans l'instrument exceptionnel, où serait le crime si exceptionnel que, pour le désigner, il a fallu à un sioniste américain inventer le mot de "génocide" vers 1943? Ce mensonge permet "TOUT" en ce qu'il excuse d'avance les pires infamies à l'endroit du vaincu: responsabilité collective, rétroactivité des lois, dispense de preuves techniques, poursuites judiciaires jusqu'au bout de la terre et jusqu'à plus soif de ceux qu'on qualifie d'avance de "criminels de guerre", étant bien entendu qu'Oradour (642 morts) est un atroce "crime de guerre", tandis que Dresde (135.000 morts, le plus grand crématoire du monde) n'est qu'un fait de guerre. Ce mensonge permet

d'avance toutes les épurations, y compris la censure de facto de trois livres du plus grand de nos écrivains: Céline lui-même. Pour caractériser cette invention de la propagande de guerre qui, dans l'Allemagne d'aujourd'hui, a force de loi, Céline découvre l'adjectif de "magique". Quelle merveille que le choix de ce mot! Les "chambres à gaz" d'Auschwitz et d'ailleurs n'ont aucune consistance réelle; mis à part les grossiers trucages pour touristes, on n'en possède pas le moindre fragment, le moindre indice, la moindre pièce à conviction; elles sont des objets *magiques* à la façon des soucoupes volantes. Elles sont au coeur d'une religion diabolique faite de haine et de vengeance jusqu'à la fin des temps: *magie* noire de l'"Holocauste". Elles ont servi de fondement à une gigantesque escroquerie politico-financière avec la création d'un état colonial abreuvé de colossales "réparations" financières (voy. "Nahum [Goldmann: au nom d'Israel](#)", dans [Le Nouvel Observateur du 25-29 octobre 1976, p. 120 et suivantes](#)): *magie* des opérations frauduleuses menées dans les hautes sphères du monde politique et financier. Elles permettent de culpabiliser la terre presque entière et elles autorisent un état colonial, et des minorités qui soutiennent cet état, à faire ce qu'il leur plaît au risque de mettre le feu à la planète: *magie* de mots-talismans comme "Auschwitz", "génocide" ou "Holocauste" pour bloquer toute discussion et pour avancer ses propres pièces. Elles paralysent tout effort de recherche historique honnête, toute vérification des faits, toute intervention en faveur du droit au doute et à la recherche; on passe pour diabolique si l'on paraît émettre le moindre doute sur leur existence: c'est de la diablerie, de la sorcellerie, de la *magie*. Hitler brûle éternellement au milieu de pals, de grils, de fours et, surtout, de *magiques* "chambres à gaz" qui sont capables de prouesses que récusent absolument toutes les données des sciences physico-chimiques. Superbe et nauséabonde *magie* des dix mille procès de sorcellerie! Depuis bien des années, je cherchais un adjectif à la fois riche de sens et très simple pour qualifier ces "chambres à gaz". Céline m'offre celui de "magiques ". Il convient à merveille. Je le garde et n'en chercherai plus d'autre.

Ce texte a été affiché sur Internet à des fins purement éducatives, pour encourager la recherche, sur une base non-commerciale et pour une utilisation mesurée par le Secrétariat international de l'Association des Anciens Amateurs de Récits de Guerre et d'Holocauste (AAARGH). L'adresse électronique du Secrétariat est <[\[email protected\]](#)>. L'adresse postale est: PO Box 81475, Chicago, IL 60681-0475, USA.

Afficher un texte sur le Web équivaut à mettre un document sur le rayonnage d'une bibliothèque publique. Cela nous coûte un peu d'argent et de travail. Nous pensons que c'est le lecteur volontaire qui en profite et nous le supposons capable de penser par lui-même. Un lecteur qui va chercher un document sur le Web le fait toujours à ses risques et périls. Quant à l'auteur, il n'y a pas lieu de supposer qu'il partage la responsabilité des autres textes consultables sur ce site. En raison des lois qui instituent une censure spécifique dans certains pays (Allemagne, France, Israël, Suisse, Canada, et d'autres), nous ne demandons pas l'agrément des auteurs qui y vivent car ils ne sont pas libres de consentir.

Nous nous plaçons sous la protection de l'article 19 de la Déclaration des Droits de l'homme, qui stipule:
ARTICLE 19 <Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontière, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit>
Déclaration internationale des droits de l'homme, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU à Paris, le 10 décembre 1948.

[\[email protected\]](#)

| [Accueil général](#) | [Aller à l'archive Faurisson](#) |

L'adresse électronique de ce document est:

<http://aaargh-international.org/fran/archFaur/1980-1985/RF8210xx.html>